

## Riscle : Convention entre SDIS et employeurs

Les centres de secours de Riscle et Aignan concernés



Riscle : Convention entre SDIS et employeurs

Les centres de secours de Riscle et d'Aignan ont vu la concrétisation d'un projet de convention tripartite (SDIS, Employeur et Sapeur Pompier Volontaire ) ce lundi avec la signature des documents officiels.

Le Syndicat Intercommunal des Eaux Du Bassin de l'Adour Gersois a signé un avenant à la convention concernant quatre de ses agents sapeurs-pompiers volontaires au bénéfice des centres de secours d'Aignan et de Riscle. L'établissement des Charmettes a signé une convention pour la première fois pour l'un de ses agents sapeurs-pompiers volontaires au bénéfice du centre de secours de Riscle.



signature avec le représentant des Charmettes



Signature avec le représentant du SIEBAG